

Manager des risques et de l'assurance de l'entreprise

RNCP37349 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	313m
Formacode(s)	41049
Code(s) ROME	C1106, C1109, C1103, C1107, C1108
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/02/2023
Date d'échéance	17/02/2026

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCE · SIRET : 32006002300050

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FORMATION ET METIER	77555830700093	Former et organiser l'évaluation
LYCEE PROFESSIONNEL CHARLES PEGUY	77555960200047	Former et organiser l'évaluation
OF CFA CHARMILLES	78837731500031	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Manager des risques et des assurances de l'entreprise est une partie prenante des actions engagées par l'entreprise : il assure une maîtrise coordonnée de l'ensemble des risques visant à assurer la pérennité de l'entreprise.

Il est aussi un acteur phare en termes de prospective pour identifier et mettre en oeuvre des solutions face aux risques émergents et systémiques.

Les parties prenantes principales sont au nombre de quatre :

Le responsable des assurances de l'entreprise, qui porte parfois le titre de Risk Manager dans les grandes entreprises. Selon la définition de l'INSEE, une grande entreprise a plus de 5 000 salariés et un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1,5 milliard d'euros.

Le courtier d'assurances mandaté par l'entreprise pour placer ses risques auprès des assureurs. Dans les grandes structures de courtage, ce sont des collaborateurs, responsables des risques d'entreprise, qui sont présents auprès du responsable des assurances de l'entreprise. La Directive sur la Distribution de l'Assurance en vigueur depuis 2018 expose que le courtier a la responsabilité de conseiller son client dans les garanties à souscrire et que, pour ce faire, il doit avoir une connaissance complète des risques que peut courir l'entreprise.

Le souscripteur des risques d'entreprise au sein d'une société d'assurances, qui ne peut accepter de souscrire un risque qu'après avoir examiné les risques courus par l'entreprise et obtenu des données sur la sinistralité antérieure de ces risques au sein de l'entreprise qu'on lui demande d'assurer.

Le responsable de la gestion des sinistres "entreprises" dans une société d'assurances : il doit juger si le sinistre déclaré relève des garanties accordées par le souscripteur des risques d'entreprises. Or, la spécificité des risques

d'une entreprise conduit les souscripteurs à rédiger des clauses particulières qui cernent le risque assuré. La spécificité de ces clauses exige souvent du responsable de la gestion des sinistres de s'interroger sur l'application de la garantie donnée par le souscripteur.

Toutes ces parties prenantes sont, à la fois, des acteurs de l'identification des risques, afin de les prévenir pour réduire leurs impacts financiers dans un programme de couverture des risques adapté à l'entreprise, et acteurs de la réduction à l'exposition des risques identifiés, en faisant partager une culture du risque et des différentes pratiques associées à l'ensemble des fonctions opérationnelles de l'entreprise, notamment en vue de permettre une continuité de l'activité lors des situations de crise.

ACTIVITÉS VISÉES

L'évaluation et la prévention des risques de l'entreprise dans un contexte de rupture

La conception et la mise en oeuvre d'une culture de risques dans l'entreprise au sein d'un écosystème partage (entreprise, société d'assurance, Etat, Europe)

La mise en oeuvre d'un plan de continuité d'activité de gestion de crise en entreprise (PCA)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mettre en place des inspections et des analyses de l'ensemble des sites de l'entreprise, avec l'appui des fondamentaux des risques des entreprises et des assurances, et d'une méthodologie de collecte d'informations pertinentes

Assurer l'inspection annuelle de l'ensemble des sites de l'entreprise

Vérifier la concordance entre les nouveaux événements susceptibles d'impacter négativement l'entreprise et les nouvelles offres proposées par les professionnels de l'assurance

Evaluer les risques de l'entreprise en calculant leur probabilité de survenance et leurs fréquences par unité de temps, et estimer leurs conséquences et leurs impacts sur le capital financier, informationnel et humain de l'entreprise

Formaliser les risques de l'entreprise en définissant des échelles de risques, classés en fonction de leur criticité et de leur probabilité de survenance

Cartographier les risques de l'entreprise par une représentation synthétique et graphique, adaptée à la compréhension et la lisibilité pour des travailleurs en situation de handicap, qui signalera en particulier les éléments de vulnérabilité et les points dangereux des risques cyber

Analyser et prendre en compte les nouveaux enjeux d'un environnement, non prévisibles, en lien avec les risques émergents et systémiques, leurs conséquences

Réaliser une cartographie des risques digitaux, en comparant les attaques et les vulnérabilités qui pèsent sur l'entreprise, avec les différents niveaux de sécurité cyber, en interne et en externe

Analyser les temps de résolution des incidents de sécurité découverts dans l'entreprise, par une surveillance en continu

Anticiper les besoins de mise en oeuvre d'un plan d'investissement dans la protection de l'entreprise en sécurité informatique et en architecture IT résiliente

Participer à des initiatives collectives, à des conseils cyber au niveau sectoriel

Définir les objectifs de la stratégie de gestion des risques à partir de leur analyse et des besoins de couverture associés, en lien avec les obligations réglementaires, l'évolution rapide des nouvelles technologies et leurs nouveaux risques, pour réfléchir avec les entités décisionnaires à concevoir une stratégie adéquate.

Calculer les effets économiques potentiels d'une absence de mesures et les comparer aux coûts des actions à prévoir, afin de permettre aux décisionnaires d'en apprécier la pertinence et la priorité.

Déterminer les garanties nécessaires à la couverture des risques de l'entreprise qui devront être prises en charge par les assureurs afin de cadrer la recherche de solutions d'assurance optimales.

Comparer les différentes solutions d'assurance disponibles en tenant compte des évolutions des réglementations et des produits du marché de financement des risques

Définir et concevoir une stratégie de gestion des risques de l'entreprise pour l'ensemble des risques identifiés, priorisés, par le biais d'un dispositif de mesures et de processus adaptés aux différents types de risques identifiés

Sensibiliser, informer et former le cas échéant l'ensemble des parties prenantes de l'organisation, en prenant en compte les spécificités des travailleurs en situation de handicap, à une culture de risque commune

Mettre en oeuvre la stratégie de gestion des risques et piloter la démarche de cyber risk management, en la déclinant auprès de l'ensemble des sites et des postes de l'entreprise

Suivre l'application de la stratégie de gestion des risques avec agilité et réactivité, à l'aide d'outils et d'indicateurs de suivi et de performance

Reporter aux entités dirigeantes et décisionnaires de l'entreprise les résultats de la stratégie de gestion des risques

mise en place à l'aide des différents livrables du dispositif en présentant l'évolution des risques numériques dans le monde industriel et les évolutions possibles des modes de financement des risques cyber des assureurs

Définir et mettre en place un programme d'optimisation de la stratégie de gestion des risques, à l'aide de recueils d'informations, de retours d'expériences, d'une veille sur les nouveaux risques et les nouveaux produits d'assurance du marché

Assurer une veille législative, en matière de prise en charge, d'indemnisations et d'aides de l'Etat face aux différents risques non couverts par les assurances, ou d'aides exceptionnelles pouvant faire jurisprudence, en prenant soin de maîtriser les enjeux et processus opératoires

Coordonner les différentes sources d'informations et les expertises

Identifier et intégrer des innovations, en élaborant ses propres outils de prévention et en s'ouvrant à des nouvelles collaborations

Examiner l'opportunité des indemnisations éventuelles proposées par l'Etat avec une prise de recul sur leurs enjeux et leurs contraintes éventuelles,

Suivre les différents projets et dispositions européens en matière de sécurité informatique, avec esprit critique quant aux enjeux et en anticipant une éventuelle mise en œuvre

Analyser le contexte d'une crise hypothétique pour l'entreprise et en apprécier les enjeux, la nature et les niveaux de risques avérés, les conséquences sur l'organisation

Elaborer ou faire élaborer par les managers le plan de continuité d'activité grâce à des dispositifs et procédures de détection et de qualification des effets liés à la situation de crise, d'alerte sur ces effets, et en précisant pour chaque activité essentielle identifiée le niveau de service minimum et la durée d'indisponibilité maximale acceptables, en fonction des ressources disponibles au sein de l'organisation

Communiquer auprès des parties prenantes le plan de continuité d'activité, avec un effort pédagogique auprès des différents responsables des procédures pour s'assurer de la compréhension des rôles et des actions requis ainsi que des moyens à mettre en œuvre

Contrôler les résultats des plans de continuité d'activité réalisés par les managers de site, à travers leur mise en place et leur déploiement

Accompagner les entités dirigeantes de l'organisation dans leurs prises de décisions et leurs communications en interne et en externe, lors des situations de crise,

Assurer la mise en œuvre de plans de secours de continuité d'activité pour les couvertures cyber, de pandémie, de risques climatiques... à l'aide d'un comparatif des solutions internes ou externes hors sociétés d'assurance

Capitaliser sur les expériences vécues en gestion de crise, afin d'identifier des solutions éprouvées qui garantissent le niveau de sécurité approuvé

Constituer l'équipe de supervision et de contrôle du plan de continuité d'activité de gestion de crise en planifiant sa mise en œuvre, selon les compétences, responsabilités et disponibilités de chacun afin d'en assurer le déploiement.

Manager la mise en œuvre du plan de continuité de gestion de crise, en animant les équipes lors de réunions de travail collaboratives et en les impliquant sur une ambition collective et des objectifs partagés.

Superviser la mise en œuvre du plan de continuité de gestion de crise en contrôlant les résultats obtenus auprès des équipes afin d'identifier les nouvelles difficultés rencontrées et de déclencher des prises de décisions tactiques.

Blocs de compétences

RNCP37349BC01 — Evaluer et prévenir les risques de l'entreprise dans un contexte de rupture

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en place des inspections et des analyses de l'ensemble des sites de l'entreprise, avec l'appui des fondamentaux des risques des entreprises et des assurances, et d'une méthodologie de collecte d'informations pertinentes

Assurer l'inspection annuelle de l'ensemble des sites de l'entreprise

Vérifier la concordance entre les nouveaux événements susceptibles d'impacter négativement l'entreprise et les nouvelles offres proposées par les professionnels de l'assurance

Evaluer les risques de l'entreprise en calculant leur probabilité de survenance et leurs fréquences par unité de temps, et estimer leurs conséquences et leurs impacts sur le capital financier, informationnel et humain de l'entreprise

Formaliser les risques de l'entreprise en définissant des échelles de risques, classés en fonction de leur criticité et de leur probabilité de survenance

Cartographier les risques de l'entreprise par une représentation synthétique et graphique, adaptée à la

compréhension et la lisibilité pour des travailleurs en situation de handicap, qui signalera en particulier les éléments de vulnérabilité et les points dangereux des risques cyber

Analyser et prendre en compte les nouveaux enjeux d'un environnement, non prévisibles, en lien avec les risques émergents et systémiques, leurs conséquences

Réaliser une cartographie des risques digitaux, en comparant les attaques et les vulnérabilités qui pèsent sur l'entreprise, avec les différents niveaux de sécurité cyber, en interne et en externe

Analyser les temps de résolution des incidents de sécurité découverts dans l'entreprise, par une surveillance en continu

Anticiper les besoins de mise en œuvre d'un plan d'investissement dans la protection de l'entreprise en sécurité informatique et en architecture IT résiliente

Participer à des initiatives collectives, à des conseils cyber au niveau sectoriel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : Etude de cas portant sur l'audit des risques d'une entreprise et sur l'élaboration d'un plan de prévention des risques émergents et systémiques, non pris en compte par la société d'assurance

RNCP37349BC02 — Concevoir et mettre en œuvre une culture de risque dans l'entreprise au sein d'un écosystème partagé (entreprise, société d'assurance, Etat, Europe)

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les objectifs de la stratégie de gestion des risques à partir de leur analyse et des besoins de couverture associés, en lien avec les obligations réglementaires, l'évolution rapide des nouvelles technologies et leurs nouveaux risques

Calculer les effets économiques potentiels d'une absence de mesures et les comparer aux coûts des actions à prévoir

Déterminer les garanties nécessaires à la couverture des risques de l'entreprise qui devront être prises en charge par les assureurs

Comparer les différentes solutions d'assurance disponibles en tenant compte des évolutions des réglementations et des produits du marché de financement des risques

Définir et concevoir une stratégie de gestion des risques de l'entreprise pour l'ensemble des risques identifiés, priorités, par le biais d'un dispositif de mesures et de processus adaptés aux différents types de risques identifiés

Sensibiliser, informer et former le cas échéant l'ensemble des parties prenantes de l'organisation, en prenant en compte les spécificités des travailleurs en situation de handicap, à une culture de risque commune

Mettre en œuvre la stratégie de gestion des risques et piloter la démarche de cyber risk management, en la déclinant auprès de l'ensemble des sites et des postes de l'entreprise

Suivre l'application de la stratégie de gestion des risques avec agilité et réactivité, à l'aide d'outils et d'indicateurs de suivi et de performance

Reporter aux entités dirigeantes et décisionnaires de l'entreprise les résultats de la stratégie de gestion des risques mise en place à l'aide des différents livrables du dispositif en présentant l'évolution des risques numériques dans le monde industriel et les évolutions possibles des modes de financement des risques cyber des assureurs

Définir et mettre en place un programme d'optimisation de la stratégie de gestion des risques, à l'aide de recueils d'informations, de retours d'expériences, d'une veille sur les nouveaux risques et les nouveaux produits d'assurance du marché

Assurer une veille législative, en matière de prise en charge, d'indemnisations et d'aides de l'Etat face aux différents risques non couverts par les assurances, ou d'aides exceptionnelles pouvant faire jurisprudence, en prenant soin de maîtriser les enjeux et processus opératoires

Coordonner les différentes sources d'informations et les expertises

Identifier et intégrer des innovations, en élaborant ses propres outils de prévention et en s'ouvrant à des nouvelles collaborations

Examiner l'opportunité des indemnisations éventuelles proposées par l'Etat avec une prise de recul sur leurs enjeux et leurs contraintes éventuelles

Suivre les différents projets et dispositions européens en matière de sécurité informatique, avec esprit critique quant aux enjeux et en anticipant une éventuelle mise en œuvre

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : Etude de cas portant sur la conception d'une stratégie de gestion et de culture du risque au sein d'une entreprise et la mise en œuvre et suivi d'une stratégie de gestion et de culture du risque au sein de l'entreprise

RNCP37349BC03 — Mettre en œuvre un plan de continuité d'activité de gestion de crise en entreprise (PCA)

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser le contexte d'une crise hypothétique pour l'entreprise et en apprécier les enjeux, la nature et les niveaux de risques avérés, les conséquences sur l'organisation

Elaborer ou faire élaborer par les managers le plan de continuité d'activité grâce à des dispositifs et procédures de détection et de qualification des effets liés à la situation de crise, d'alerte sur ces effets, et en précisant pour chaque activité essentielle identifiée le niveau de service minimum et la durée d'indisponibilité maximale acceptables, en fonction des ressources disponibles au sein de l'organisation

Communiquer auprès des parties prenantes le plan de continuité d'activité, avec un effort pédagogique auprès des différents responsables des procédures pour s'assurer de la compréhension des rôles et des actions requis ainsi que des moyens à mettre en œuvre

Contrôler les résultats des plans de continuité d'activité réalisés par les managers de site, à travers leur mise en place et leur déploiement

Accompagner les entités dirigeantes de l'organisation dans leurs prises de décisions et leurs communications en interne et en externe, lors des situations de crise

Assurer la mise en œuvre de plans de secours de continuité d'activité pour les couvertures cyber, de pandémie, de risques climatiques... à l'aide d'un comparatif des solutions internes ou externes hors sociétés d'assurance

Capitaliser sur les expériences vécues en gestion de crise, afin d'identifier des solutions éprouvées qui garantissent le niveau de sécurité approuvé

Constituer l'équipe de supervision et de contrôle du plan de continuité d'activité de gestion de crise en planifiant sa mise en œuvre, selon les compétences, responsabilités et disponibilités de chacun afin d'en assurer le déploiement.

Manager la mise en œuvre du plan de continuité de gestion de crise, en animant les équipes lors de réunions de travail collaboratives et en les impliquant sur une ambition collective et des objectifs partagés.

Superviser la mise en œuvre du plan de continuité de gestion de crise en contrôlant les résultats obtenus auprès des équipes afin d'identifier les nouvelles difficultés rencontrées et de déclencher des prises de décisions tactiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : Etude de cas portant sur l'élaboration d'un plan de continuité d'activité à partir d'une situation de crise dans l'entreprise à la suite de la survenance de risques

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Manager des risques et des assurances peut exercer ses fonctions dans le cadre de :

Sociétés d'assurances spécialisées dans les risques d'entreprise,

Structures de courtages spécialisées dans les risques d'entreprise,

Entreprises Industrielles ou de Services,

Le « Manager des Risques et des Assurances de l'Entreprise » travaille comme souscripteur ou « indemnisateur » des grands risques au sein d'une société d'assurance, ou comme spécialiste apportant son expertise dans la négociation des contrats d'assurance avec les assureurs au sein d'une structure de courtages spécialisée dans les risques industriels. Très tôt dans l'évolution de sa carrière professionnelle il rejoint des entreprises industrielles ou de services comme responsable assurances et risques ou comme Risk Manager Junior ainsi que les entreprises de traitement de l'information et des risques comme consultant MOA (Maître d'Ouvrage).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Souscripteur de risques industriels

Chargé d'indemnisation de risques industriels

Chargé de comptes dans une structure de courtages spécialisé dans les risques industriels

Responsable des Assurances et des risques de l'Entreprise

Contrôleur interne, auditeur interne, chargé de conformité

Agent général d'assurances, courtier en assurance

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La capacité assurance pour l'exercice de l'activité d'intermédiaire en assurances

La capacité professionnelle pour les intermédiaires en opérations de banque et de services de paiement (IOBSP)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 340 €
Familles professionnelles (FAP)	QAX03 — Experts de l'assurance · tension 4/5 (Élevée) QBX01 — Gestionnaires de la banque et de l'assurance · tension 3/5 (Modérée) QDX01 — Employés et techniciens commerciaux des assurances · tension 3/5 (Modérée) QDX02 — Cadres et indépendants commerciaux des assurances · tension 3/5 (Modérée) QEX01 — Managers en banque assurance · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	12 319
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	QAX03 — Experts de l'assurance QBX01 — Gestionnaires de la banque et de l'assurance QDX01 — Employés et techniciens commerciaux des assurances QDX02 — Cadres et indépendants commerciaux des assurances QEX01 — Managers en banque assurance

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la préparation au titre « Manager des risques et des assurances de l'entreprise » est accessible à tout titulaire d'un diplôme ou titre de niveau attestant d'un niveau 6 ou équivalent dans le domaine de l'assurance ou de la banque finance

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de délivrance de la certification est composé de 5 personnes dont 4 professionnels extérieurs (sans lien avec le candidat, n'ayant pas été formateur dans le parcours du candidat, n'appartenant à l'organisme certificateur) et 1 représentant du certificateur en tant que président du jury

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 033 €
Selon la branche	6 300 € – 8 741 €
Prise en charge	Branches concernées
8 033 €	Valeur par défaut · 203 branches
8 741 €	CPNE Banque, CPNE chimie, CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme

7 106 €	CPNE des agents généraux d'assurance, CPNEFP de la branche professionnelle des Entreprises du courtage d'assurances et/ou réassurances
8 600 €	CPNEF branche retraite complémentaire et prévoyance
8 566 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 500 €	CPNEFP de la Branche des Caisses régionales de Crédit Agricole et autres organismes
7 415 €	CPNFPE des sociétés d'assurances
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date de décision	17/02/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/02/2026
Date de dernière délivrance possible	17/02/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	72	0	96 %	71 %
2020	54	0	84 %	80 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP17274

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP42465

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37349/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 06/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	102
Parcours menés à terme	101
Taux d'achèvement	99 %
Période	09/2023 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	100
Montant total engagé	285 063 €
Coût moyen par dossier	2 851 €
Durée moyenne	129 h
Période	07/2023 – 12/2025
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	2 %
Entreprise	2 %
France Travail	1 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.